

La [COMMUNE DE THIONVILLE](#) / T : 03.82.82.19.58 (Moselle) réfléchit à l'instauration d'une taxe sur les cellules commerciales inoccupées. La municipalité espère ainsi réveiller l'activité dans le centre-ville, où certains espaces ne sont pas loués. Dans son collimateur, le centre commercial Super Green, qui attirerait la clientèle traditionnelle du centre-ville. Par ailleurs la députée-maire de Thionville a annoncé qu'elle ne donnerait plus de permis de construire pour les centres commerciaux en dehors du centre-ville, sauf pour les enseignes de bricolage et d'équipement de la maison. www.thionville.fr